



RÉMY COINTREAU

Paris, 29 janvier 2014

REMY COINTREAU ANNONCE LA FIN DE SON PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Le Conseil d'Administration de Rémy Cointreau, réuni le 28 janvier 2014, a décidé de mettre un terme à l'exécution du programme de rachat d'actions dont la mise en œuvre a débuté le 4 décembre 2013, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 24 septembre 2013.

Entre le 5 décembre 2013 et le 29 janvier 2014, la société a acquis dans le cadre de ce programme de rachat 1 283 053 actions propres représentant 2,578% du capital social pour un prix moyen de 59,1639 euros.

Comme annoncé dans le communiqué du 4 décembre 2013, les actions ainsi acquises seront annulées par voie de réduction du capital.

Cette décision n'affecte pas l'exécution du contrat de liquidité conclu par la société.

Le détail des opérations réalisées dans le cadre de ce programme de rachat sont disponibles sur le site de la société www.remy-cointreau.com - rubrique «Finance/ Informations réglementées ».

« Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres Rémy Cointreau. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant Rémy Cointreau, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.remy-cointreau.com). Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. »

Contacts :

Analystes : Luca Marotta – 01 44 13 45 13

Presse : Joëlle Jézéquel – 01 44 13 45 15